

BIC TRIMESTRIEL



AVRIL 2017
N° 34

SOMMAIRE

2	EDITORIAL
	VIE MUNICIPALE
2	Merci Jocelyne
3	L'essentiel des conseils municipaux
4	CMEJ et fête de Cintré
5	Enquête sur le patrimoine bâti de la commune
	Résultats 1er tour élection présidentielle à Cintré
	VIE CULTURELLE
6-7	La bibliothèque
	ENFANCE ET JEUNESSE
8-9	L'accueil loisirs et l'animation jeunesse
10	Les T.A.P.
	VIE SPORTIVE ET LOISIRS
11	Jumelage Cintré - Tourinnes Saint Lambert
14	Les Amis du Palet / Le Comité des Fêtes
15	Chapelle Cintré basket
16	Raquette d'or tennis de table
12-13	DOSSIER - LE BUDGET 2017
	VIE SOCIALE
	Le Centre Intercommunal d'Action Sociale
17	Ludothèque Tournévire
18	Dispositif « Mona Lisa » / L'aide aux aidants
19	La Longère
	VIE ECONOMIQUE
20	Activités commerciales & professionnelles
21	Professions libérales
	VIE PRATIQUE
21	Etat-civil / Urbanisme / Le recensement
22	Les Cerclades à Cintré / Aide à Domicile en Milieu Rural
23	L'Ille et Vilaine confrontée à un manque d'eau : agissons, économisons !
24	Infos utiles / Bienvenue dans mon jardin en Bretagne



Il est toujours motivant de voir s'allonger la durée des journées et de voir revenir les beaux jours.

Le conseil municipal réuni le 20 mars dernier a voté à l'unanimité le budget 2017, vous découvrirez dans les pages intérieures, comme les années précédentes, un article « spécial budget ».

Depuis quelques semaines des travaux sont en cours à la mairie. Dans un premier temps le remplacement des fenêtres et volets a été effectué puis ce fut le tour de la porte d'entrée par une porte automatique permettant de nous mettre en conformité par rapport aux accès PMR. Enfin des travaux d'isolation extérieure sont en cours sur les façades sud et ouest. Ceux-ci terminés permettront à la fois de mieux isoler nos bureaux, de donner un nouveau look à la mairie et, nous l'espérons, de réaliser des économies de chauffage.

La période qui arrive sera marquée par deux élections majeures, d'abord les présidentielles les 23 avril et 7 mai et ensuite les législatives les 11 et 18 juin.

Ces élections sont très importantes pour notre avenir. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, nous pouvons et même nous devons nous exprimer par notre vote.

Etre citoyen, c'est voter. Voter, c'est s'exprimer !

Vous avez dû apprendre que Jocelyne Serrière, pour des raisons de santé, a demandé sa démission auprès du préfet, démission qui a été acceptée.

Je tiens ici à saluer le courage de Jocelyne, il n'a pas été facile pour elle de prendre une telle décision. Je veux la remercier très sincèrement du travail qu'elle a accompli à nos côtés.

Par un conseil municipal extraordinaire nous avons donc procédé à l'élection d'un nouvel adjoint Erwan Germain.

J'en profite également pour saluer l'entrée dans notre assemblée de Maurice Fourage en tant que conseiller municipal.

Très bon début de printemps à tous.



Le Maire,
Jacques RUELLO.

VIE MUNICIPALE

Merci Jocelyne ...



Pour des raisons de santé, Jocelyne Serrière a décidé de démissionner de ses fonctions municipales à savoir adjointe à « la communication, la culture, le développement durable et administration ».

Nous la remercions tous pour son implication et sa disponibilité au service de la commune, Jocelyne était conseillère municipale depuis 2001.

En tant qu'ajointe à « la communication, la culture, le développement durable et administration » depuis 2014, elle a animé les projets suivants :

- la refonte du BIC hebdomadaire et trimestriel,
- de nombreuses expositions et conférences à la salle de la Grange,

Mais surtout un gros travail de fond non visible des citoyens sur le régime indemnitaire des salariés de la commune

Et bien sûr sans compter sur les nombreuses tâches récurrentes à la mairie.



Pour la remplacer en tant que conseiller municipal, suite au refus de Françoise Toussaint suivante sur la liste, nous sommes heureux d'accueillir Maurice Fourage.



Le 6 avril le conseil municipal a élu à l'unanimité Erwan Germain adjoint à « la communication, au développement durable et au numérique ».

Le maire Jacques Ruello reprendra en charge la fonction administration. D'autres responsabilités de Jocelyne au sein du conseil seront à réattribuer prochainement.

L'essentiel des conseils municipaux

L'ensemble des délibérations est à disposition du public en mairie.

Conseil municipal du 20 février 2017

Présents : Autin Thierry, Brégent Agnès, Delabuis Monique, Germain Erwan, Guérin Valérie, Lemarchand Denis, Le Rest Maël, Magand Jean, Masson-Belorgey Jennifer, Morlais Jean-Luc, Pavis Hervé, Ruello Jacques.

Absents excusés : Boscher Pierre-Yves, Houée Jean-François, Lechat Christophe, Pidou Laurence Serrière Jocelyne, Texier Béatrice, Traon Dominique.

Urbanisme

Cession parcelles B 2251, B 2252, B 2255 à M. Mme MARECHAL

Il est décidé d'accepter de procéder à la vente des parcelles B 2251, B 2252 et B 2255 au profit de Mr et Mme MARECHAL, au prix de 10 € le m².

Vote : 15 pour ; 3 contre (T Autin, M. Le Rest, J. Magand)

Valérie GUERIN n'a pas pris part au vote.

Cession parcelles B 2253, B 2256 à M. Mme LAILLÉ

Il est décidé d'accepter de procéder à la vente des parcelles B 2253, et B 2256 au profit de Mr et Mme LAILLE, au prix de 10 € le m².

Vote : 15 pour ; 3 contre (T Autin, M. Le Rest, J. Magand).

Valérie GUERIN n'a pas pris part au vote.

Finances

Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif

Il est décidé d'engager, de liquider, et de mandater les dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2017.

Vote : unanimité.

Conseil municipal du 20 mars 2017

Présents : Autin Thierry, Boscher Pierre-Yves, Brégent Agnès, Delabuis Monique, Germain Erwan, Guérin Valérie, Lemarchand Denis, Le Rest Maël, Masson-Belorgey Jennifer, Magand Jean, Morlais Jean-Luc, Pavis Hervé, Ruello Jacques, Texier Béatrice, Traon Dominique.

Absents excusés : Houée Jean-François, Lechat Christophe, Pidou Laurence, Serrière Jocelyne.

Urbanisme

Programme d'Aménagement Foncier – Propriété 7, rue de Rennes – Avenant n° 1 à la convention de mise en réserve avec Rennes Métropole

Les termes de l'avenant sont acceptés. Vote : unanimité.

Finances

Vote des taux d'imposition 2017

Il est décidé de maintenir les taux de l'année 2016.

Vote : unanimité.

Affectation du résultat 2017 – Budget principal et budget cellule commerciale

Vote du budget primitif 2017 – Budget principal et budget cellule commerciale

(cf. dossier budget pages 12-13)

Personnel communal - Travaux en régie – Fixation du prix du taux horaire d'intervention du service technique

Le taux horaire d'intervention du service technique est fixé à 18,69 €. Vote : unanimité

Comice agricole 2017 – Participation des communes

Le montant de la participation de la commune de Cintré est fixé à 1 352,40 €. Vote : unanimité.

Culture

Dispositif SORTIR – Avenant 2017 à la convention avec l'APRAS et Rennes Métropole

Les termes de l'avenant 2017 sont acceptés et le montant s'élève à 1 200 € pour la part communale.

Vote : 18 pour ; 1 abstention (L Pidou).

Divers

Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de Rennes Métropole

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'assainissement est disponible. Celui-ci est consultable à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Jeunesse-Sport- loisirs

Vote des subventions pour l'année 2017

Les subventions pour l'année 2017 sont fixées.

Vote : unanimité.

Affaires scolaires

Participations écoles privée & publique année 2017

Les participations pour l'année 2017 sont fixées.

Vote : unanimité.

Personnel communal

Personnel communal – Service technique – Renfort période estivale – Convention de mise à disposition à l'ESAT « Le Pommeret »
Les termes de la convention sont acceptés. Vote : unanimité.

Divers

Gare de l'Hermitage – Suppression du guichet de vente – Vœu de maintien

Le Conseil Municipal demande au Président de la région BRETAGNE, au Président de RENNES METROPOLE d'appuyer le vœu afin de solliciter la SNCF pour assurer le maintien de l'emploi, du guichet et des horaires, pour continuer à offrir aux usagers un service digne de ce nom.

Conseil municipal du 6 avril 2017

Présents : Autin Thierry, Boscher Pierre-Yves, Brégent Agnès, Germain Erwan, Guérin Valérie, Houée Jean-François, Lechat Christophe, Le Rest Maël, Magand Jean, Masson-Belorgey Jennifer, Pavis Hervé, Ruello Jacques, Traon Dominique.

Absents excusés : Lemarchand Denis, Morlais Jean-Luc, Pidou Laurence.

Absentes : Delabuis Monique, Texier Béatrice.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que Monsieur le Préfet a accepté la démission de Mme Jocelyne SERRIERE de son mandat d'adjointe et de conseillère municipale à la date du 27 mars 2017.

Elle a été immédiatement remplacée par Mme Françoise TOUSSAINT issue de la liste « Cintré Demain » qui a fait part le 30 mars 2017 de son souhait de ne pas siéger.

Elle a donc été immédiatement remplacée par Monsieur Maurice FOURAGE issu de la liste « Cintré Demain » qui a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Divers

Détermination du nombre d'adjoints

Il est décidé de maintenir à cinq le nombre de postes d'adjoints au maire.

Vote : unanimité

Élection du 5^{ème} adjoint

Par bulletin secret, Erwan GERMAIN a été élu 5^{ème} adjoint au maire.

Vote : unanimité

C.M.E.J : déjà la fin du mandat ...

Le CMEJ arrive à son terme après deux ans de travail. Nous devons dès à présent faire un bilan des actions menées:

- Mise en place de table de pique-nique au niveau du City
- Mise en place d'un poulailler partagé
- Enquête auprès des jeunes de 10 à 20 ans pour connaître leurs besoins en équipement
- Animation du repas des aînés
- Vente de café sur le marché
- Participation à la définition des besoins des jeunes pour le pôle enfance jeunesse, visite de structure existantes etc...

Ce compte rendu sera présenté par les jeunes prochainement au conseil municipal.

Les élections devront se dérouler vers la fin juin.

De nombreux jeunes souhaitent repartir pour un nouveau mandat. Mais ils aimeraient que l'on élise 2 collègues :

- 1 conseil pour CM1/CM2
- 1 conseil pour les collégiens

Ces deux conseils travailleront ensemble sur des dossiers mais aussi séparément car ils n'ont pas tous les mêmes préoccupations.

Les élections s'adresseront à tous les enfants de CM1 jusqu'en 3^{ème} inclus.

Les jeunes du CMEJ actuel se proposent de passer dans les écoles primaires Arc En Ciel et St Joseph pour expliquer leur rôle et ainsi inciter les enfants et jeunes à voter voire se présenter.

A noter : Nous vous rappelons que nous cherchons toujours des familles volontaires pour s'occuper de nos adorables poules. Elles commencent à pondre. En échange de vos services, vous récolterez les œufs. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Boris le coordinateur Enfance-Jeunesse au 06-27-08-47-93.

Fête de Cintré : le 17 juin

Réservez dès à présent votre 17 juin...

Il s'agit d'une nouvelle fête qui va réunir sur un même lieu : la coulée verte, la fête du sport et la fête de la musique.

La fête va se dérouler en 3 temps :

- De 14h à 18h : Le défi sportif des familles qui voit s'affronter dans une ambiance conviviale des équipes formées d'enfants et adultes avec bien sûr la traditionnelle traversée de l'étang en canoé...
- Dès 14h : une scène ouverte aux musiciens cintréens sera à votre disposition. Contactez Boris pour vous inscrire.
- De 18h à 20h : pique-nique convivial avec possibilité de restauration sur place. Des chapiteaux avec tables et bancs seront installés.
- De 18h à 1h : musique avec une scène de musique folklorique près de la boulangerie et une scène pop-rock ouverte sur la coulée verte sur le parking face à l'arrêt de bus du chêne vert.

Un petit concours est lancé pour nommer cet évènement et voici quelques propositions :

- Jour de fête
- Les excintriques
- La fête du village
- Cintré en fête

Si vous avez d'autres idées de noms, contactez Boris
Nous faisons appel à toutes les associations et aux volontaires pour venir nous donner un coup de main car l'organisation ne peut reposer sur le comité des fêtes et les bénévoles de la fête du sport.

A noter :

Pour toute information, contactez Boris Garreau le coordinateur Enfance-Jeunesse et de cette fête au 06-27-08-47-93.

Une réunion préparatoire sera annoncée via le bic hebdo.

Enquête sur le patrimoine bâti de la commune

A Cintré, trois étudiants encadrés par Rennes Métropole et la Région Bretagne recensent les éléments bâtis du patrimoine local.

À partir d'avril 2017, trois étudiants encadrés par le service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel de la Région Bretagne débutent une enquête sur le patrimoine de la commune de Cintré. Ce travail s'inscrit dans un cadre plus large de recherche conduit sur Rennes Métropole pour l'élaboration du PLUi.

Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine

Accompagnée de prises de vue, l'opération vise à recenser les éléments bâtis - publics et privés - qui présentent un intérêt, en identifiant des édifices représentatifs de l'histoire et des pratiques architecturales du territoire. Certains d'entre eux feront l'objet d'études approfondies et pourront venir nourrir des approches thématiques.

Les opérations d'Inventaire du patrimoine conduites par la Région Bretagne se construisent avec le souci constant **d'associer les acteurs locaux** : habitants, associations, élus...

S'appuyant d'abord sur l'observation du terrain, le regard se nourrit des recherches effectuées localement ; les résultats de l'enquête viennent en retour alimenter la connaissance du territoire. L'inventaire ainsi mené se propose de mobiliser les habitants, de les sensibiliser à la valeur de leur patrimoine bâti et partager avec eux les découvertes réalisées ; il permet souvent de révéler des formes architecturales peu identifiées par ceux qui les pratiquent au quoti-

dien. En mettant en lumière certaines méthodes anciennes de construction, il vise à la valorisation des savoir-faire traditionnels.

A Cintré, 3 étudiants vont arpenter le territoire de la commune et venir à la rencontre des habitants.

Contacts :

inventaire.patrimoine@bretagne.bzh

j.renan-marty@rennesmetropole.fr

m.gagne@rennesmetropole.fr

l.hamrani@rennesmetropole.fr

a.tissier@rennesmetropole.fr

j.huon@rennesmetropole.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
RENNES MÉTROPOLÉ


MÉTROPOLÉ
vivre en intelligence
rennes





Résultats 1er tour élection présidentielle à Cintré


Il faut avant tout souligner le très fort taux de participation 90.22%, moins de 10% d'abstention. Nous saluons tous le sens civique des cintréennes et cintréens et vous incitons à le maintenir lors du second tour le 7 mai 2017.


Les résultats du premier tour sont donc :


 Emmanuel MACRON
En Marche
33,55% soit 461 voix


 François FILLON
Les Républicains
11,94 % soit 164 voix


 Philippe POUTOU
Nouveau parti
anticapitaliste
1,31 % soit 18 voix


 Jean LASSALLE
Défense des territoires
0,58 % soit 8 voix


 Jean-Luc MÉLENCHON
La France Insoumise
27,22 % soit 374 voix


 Benoît HAMON
Parti Socialiste
7,79 % soit 107 voix

 Nathalie ARTHAUD
Lutte ouvrière
0,73 % soit 10 voix

 Jacques CHEMINADE
Solidarité et progrès
0,29 % soit 4 voix

 Marine LE PEN
Front National
12,45 % soit 171 voix

 Nicolas DUPONT-AIGNAN
Debout la France
3,57 % soit 49 voix

 François ASSELINEAU
Union Populaire
Républicaine
0,58 % soit 8 voix

Inscrits	Abstentions	Votants	Exprimés
1 564	9,78% soit 153	90,22% soit 1 411	97,38% soit 1 374 / 30 votes blancs / 7 votes nuls

La bibliothèque ...

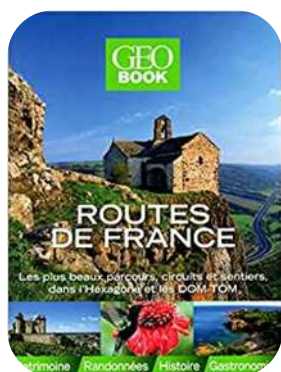


Catalogue en ligne <http://cintre-pom.c3rb.org>
(consulter l'ensemble des documents, découvrir les nouveautés et réserver à partir de sa carte d'abonné).

ouverture au public : le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; le jeudi de 16h30 à 18 h ;
le vendredi de 16 h 30 à 18 h ; le samedi de 10 h à 12 h.

La bibliothécaire a sélectionné parmi les nouveautés

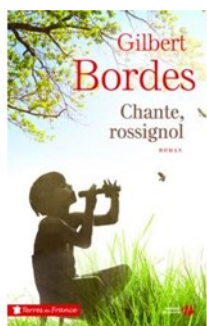
Documentaire adulte



Routes de France, les plus beaux parcours, circuits et sentiers dans l'Hexagone et les DOM-TOM, 239 p. (Géo Book)

Connaissez-vous « La route des chaines » très fréquentée sous Louis XIV, de Rennes à Marseille, via Angers, Saumur, Avignon, Tarascon ? Ce livre détaillé et clair répond à vos interrogations. Que vous soyez randonneur, gastronome, ou amateur d'art et d'histoire, consultez ce guide avant votre départ en vacances !

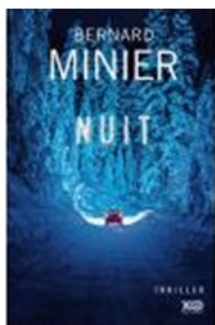
Romans adultes



Chante rossignol, de Gilbert Bordes, Ed. LGLM, 2017, 288 p. (collection Trésors de France)

Joseph, septuagénaire excentrique revient dans son village de Corrèze après des décennies d'absence. Et il est en colère... Sa maison va être détruite au profit d'une autoroute... Il se lance alors dans un projet pharaonique pour assouvir sa vengeance.

Gilbert Bordes, corrézien d'une quarantaine de romans et souvent récompensé, est un auteur de référence dans le genre « Roman de terroir ».



Nuit de Bernard Minier, Ed. Robert Laffont, 2017, 525 p.

Un homme disparaît d'une plate-forme pétrolière au large de la Norvège. Cet homme, c'est Julian Hirtmann, l'ennemi insaisissable du commandant Martin Servaz qui le traque depuis des années...

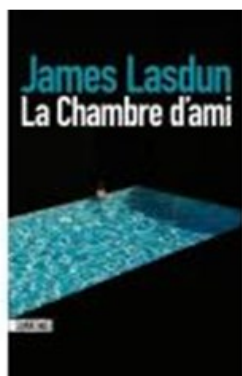
Un thriller haletant, une suite de « Glacé » qui a enchanté de nombreux lecteurs.



Seules les bêtes, de Colin Niel, Ed. du Rouergue, 2017 (collection Rouergue Noir)

Au cœur de l'hiver, dans un village reculé de Lozère, une femme disparaît. Hommes et femmes qui l'ont connue vont alors témoigner au fil des chapitres, dévoilant chacun les pièces du puzzle qui entourent cette disparition.

Au-delà de l'intrigue bien ficelée, ce roman évoque la rudesse du quotidien du monde agricole de façon réaliste et aussi la solitude des agriculteurs. Colin Niel, dont c'est le quatrième roman a fait un passage remarqué à la librairie « Un fil à la page » de Mordelles, le vendredi 17 mars dernier.



La Chambre d'ami, de James Lasdun, Ed. LGLM, 2017, 256 p.

Une maison de vacances de rêve en pleine nature. Charlie, richissime banquier, son épouse Chloé et son cousin Matthew. Ces trois personnages troubles vont s'y affronter, tour à tour victime ou coupable entre désir, vengeance et secrets....

Un roman noir qui, malgré ses apparences nonchalantes, entraîne le lecteur dans une atmosphère sous tension où les rebondissements multiples se succèdent.

Conte pour enfants



Le Petit chaperon rouge de Fabrice Colin et Zelda Zonk, Ed. PlayBac, 2016, 32 p. (Collection Contes défaits)

Entre l'album et la bande dessinée, un conte revisité grâce aux illustrations et aux commentaires décalés et délirants des auteurs !

Extrait :

Le loup : « *Moi, te manger ! Mais n'importe quoi ! Je sors du restaurant et j'ai repris deux fois du gâteau, c'est dire* » !

Le petit chaperon rouge : « *Tu le jures sur la tête de ma mémé* » ?

Contact : Annie CHAMPION 02.99.64.40.51 ou bibliotheque@ville-cintre.fr
[www.ville-cintre.fr/culture, sports, loisirs/bibliothèque municipale](http://www.ville-cintre.fr/culture_sports_loisirs_bibliotheque_municipale)



L'accueil loisirs



Accueil de loisirs 3-12 ans :

Lors des mercredis de janvier et février plusieurs temps forts ont été mis en place :

Les mercredis cinéma, visionnage d'épisodes de Mickey avec les moins de 6 ans et le film Belle et Sébastien avec les plus de 6 ans.

La ludothèque du CIAS de Mordelles, le rendez-vous incontournable des mercredis

Des sorties « hors murs » dans Cintré : cabane en forêt et bibliothèque.

Les vacances de février :

Réalisation d'une **exposition à la bibliothèque** de Cintré. Les enfants ont créé des illustrations à base de livre évoquant le respect des différences.

Une grande journée sur le thème de la différence organisée par Ninie notre animatrice en service civique sur Cintré.

Grand jeu le matin autour des 5 sens, un temps d'échange avec des jeunes de l'association « SOS handicap » pour finir par un **spectacle de danse** signé et réalisé par la compagnie « 10 doigts » accueillie à Cintré. Les enfants de l'accueil de loisirs de la Chapelle Thouarault étaient invités à participer à cet évènement.

Deux sorties : **exposition « imagin'air »** de Mayalen Goust à la médiathèque du Rheu et sortie à Rennes « **A la découverte des œuvres cachées** » de Rennes.

Mars et Avril sur le thème des métiers :

- Préparation de la décoration du char de carnaval
- Rencontre avec la bibliothécaire afin de discuter de son métier et des métiers en général
- Une rencontre avec le boucher de Cintré
- Un temps d'échange avec les parents qui souhaitent expliquer leur métier autour d'un goûter

Des activités manuelles, jeux extérieurs et ateliers autonomes sont aussi proposés aux enfants que ce soit les mercredis ou lors des vacances scolaires.

Bientôt les vacances d'été !

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les vacances d'été, du 10 au 28 juillet et du 21 Août au 1er septembre de 7h30 à 18h30.

Les projets d'animation, les temps forts et les sorties vous seront communiqués dans la plaquette, disponible mi-mai à l'accueil de loisirs ou à la mairie.

Nous vous rappelons que **les inscriptions pour les repas** doivent se faire 10 jours à l'avance auprès de Lucile pour faire les réservations auprès de la cantine et prévoir le nombre d'animateurs. L'annulation des repas se fait au plus tard 48 heures avant (sauf justificatifs).

Contact : Lucile Gruel : 06 35 45 45 05 – lucile.gruel@ufcv.fr



L'animation jeunesse

Une vingtaine de jeunes a pu participer aux différentes activités proposées par les animateurs durant les vacances de février.

Des sorties à la piscine, au space-laser, au cinéma ou encore à la patinoire ont permis aux jeunes de découvrir des lieux extérieurs à la commune. Mais aussi des moments d'échanges dans le local de l'animation jeunesse autour d'un atelier cuisine, de jeux de société ou d'arts plastiques. Pour le départ de l'animatrice en service civique Rouzouna, les jeunes de 10 à 14 ans ont souhaité organiser une boum le jeudi 23 février jusqu'à 22h.

Cette année encore Mr Carnaval a été construit par des jeunes de la commune.

L'animation jeunesse est un lieu qui a pour objectif de rendre acteurs et participatifs les jeunes qui fréquentent le local. Ainsi beaucoup d'activités ou de sorties sont proposées suite à la demande des jeunes, d'autres sont proposées par l'équipe d'animation dans le but de faire découvrir une activité qu'ils ne connaissent pas encore.

A venir...

L'organisation de la « **Fête de Cintré 2017** » en collaboration avec les différentes associations de la commune.

Cette année **la fête du sport et la fête de la musique s'unissent pour proposer une journée en commun.**

Samedi 17 juin 2017 – 14h/01h du matin.

Préparation des **vacances d'été** : venez soumettre vos idées de sorties et d'activités aux animateurs.

L'animation jeunesse sera ouverte du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1er septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les séjours d'été :

Les inscriptions pour les séjours peuvent se faire à partir du **lundi 24 avril** par mail à la directrice de l'ALSH pour les 6-8 ans et au directeur de l'animation jeunesse pour les 9-12 ans. N'hésitez pas à les contacter pour connaître plus en détail ce qui sera proposé aux enfants durant les séjours.

Pour les 6 -8 ans :

Deux séjours sont proposés conjointement avec les ALSH de La Chapelle Thouarault et de Saint-Thurial.

Du 17 au 20 juillet à la ferme auberge de Chauvigné/ Soins aux animaux, nature et activités de plein air.

Du 24 au 27 juillet au camping de Brocéliande/ Contes et légendes, plein air et activités diverses.

Pour les 9 -12 ans :

Un séjour est proposé conjointement avec la passerelle de La Chapelle Thouarault.

Du 24 au 28 juillet à l'éco domaine de l'Etrillet / Nature, canoë et balades en vélo...

Pour les 12 -15 ans :

Du 17 au 21 juillet : Séjour organisé par les jeunes souhaitant partir, il reste encore quelques places.

Pour les + de 16 ans :

Pour les jeunes souhaitant partir en autonomie, le CRIJ de Rennes propose des « bourses d'été » pouvant aller jusqu'à 100 € par jeune. Vous pouvez vous renseigner soit directement sur le site du CRIJ soit auprès de votre animateur jeunesse de Cintré où des dossiers sont disponibles.



Atelier arts plastiques avec les 9-12 ans



Mr Carnaval



Merci à Sullivan pour avoir installé un portail pour le poulailler.

Contact :

Boris Garreau : 06 27 08 47 93 – boris.garreau@ufcv.fr

T.A.P. retour en photos sur la période 4



Dessin avec les CE1-CM1 /Ecole Arc en Ciel



STEP avec Isabelle.
Merci à l'association Décllic
pour le prêt de matériel.



Arts plastiques avec les GS-CP/Ecole St Joseph



« princesses et chevaliers »
avec les GS-CP/Ecole Arc en Ciel



Cuisine pour les CE1-CM2/Ecole St Joseph

Et aussi : Théâtre forum, jeux de société, modelage, multisports...

Encore merci à Sandrine et Océane, deux bénévoles de la Commune !!

Si vous êtes disponibles et motivés pour participer comme bénévole sur les temps des TAP, n'hésitez pas à contacter le coordinateur :

Boris Garreau : 06 27 08 47 93

boris.garreau@ufcv.fr

A noter

Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

Jumelage Cintré - Tourinnes Saint Lambert

Malgré le temps qui passe, le jumelage entre notre petite commune Brétillienne et celle de Tourinnes-Saint-Lambert (Belgique) est et reste toujours d'actualité. Depuis le début de l'année, et suite à son assemblée générale, le bureau s'est élargi et compte désormais dans ses rangs une dizaine de membres.

Composition du nouveau bureau

Annie Heuzé reste présidente, secondée par Suzanne Coliaux, vice-présidente. Mireille Gombeau est toujours secrétaire, et Ghislaine Perrotin son adjointe. Le poste de trésorière est tenu par Catherine Nouvel, Patricia Maubin est son bras droit. Trois autres personnes font partie du bureau en qualité de membres : Léone Clément, Angélique Pomereul et Martine Robert. À la communication : René Robert.

L'année 2017 sera consacrée à la finalisation administrative du jumelage pour lequel chaque partie espère une signature officielle lors de la venue de nos amis belges en 2018. Un premier dossier devrait être présenté à la municipalité avant la fin du premier semestre. Bien que les rencontres entre Cintréens et Belges n'interviennent que tous les deux

ans, les contacts entre nos jumeaux restent réguliers et il n'est pas rare que certaines familles s'invitent lors des vacances d'hiver ou d'été ou lors de longs week-ends.

Les activités de l'année

Le concours annuel de belote s'est déroulé dans la salle du Cormelet le 25 février, mais n'a pas reçu le succès escompté. En effet, seule une vingtaine d'équipes avait répondu présent à l'invitation de l'association. Mais toutes ont trouvé une ambiance chaleureuse et conviviale, et ont passé une bonne après-midi. Si les premiers de chaque catégorie ont été récompensés par une remise de coupe, tous les participants ont reçu un lot.

La prochaine manifestation du jumelage est fixée au 15 octobre à 19 h pour le traditionnel Moules-Frites au restaurant scolaire.

Pratique

Contact et renseignement :

Annie Heuzé, présidente au 02 99 64 44 98



Le budget a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 20 mars 2017.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

- 2 223 450 € pour le fonctionnement
- 1 095 870 € pour l'investissement

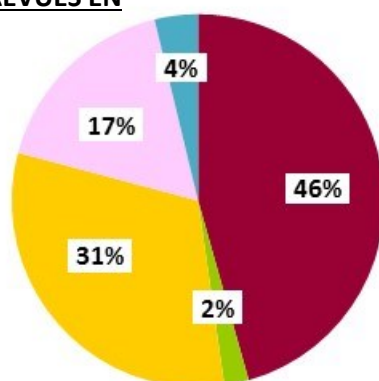
Cette année, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ils restent les mêmes qu'en 2016 :

- Taxe d'habitation : 22,46 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,93 €

Les dépenses de fonctionnement -

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVUES EN

- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Charges de gestion courante
- Autres charges



■ **LES FRAIS DE PERSONNEL** sont estimés à 810 000 €.

■ **LES CHARGES FINANCIÈRES** (intérêts de la dette) représentent 2 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'élèvent à 38 000 €.

■ **LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL** s'élèvent à 557 494 €. Elles représentent la même part des dépenses réelles de fonctionnement qu'en 2016 (31 %).

■ **LES CHARGES DE GESTION COURANTE**, c'est-à-dire les subventions et contributions versées, ainsi que les indemnités des élus, sont à la baisse : 303 663 € contre 307 339 € l'année dernière.



- ZOOM sur les subventions et contributions versées

SPORT, CULTURE, LOISIRS

- ☞ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 28 235 €
- ☞ PARTICIPATION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FLÛME : 47 183 €

AIDE SOCIALE & PROFESSIONNELLE, SOLIDARITÉ

- ☞ PARTICIPATION AU CIAS : 66 200 €
- ☞ DISPOSITIF SORTIR! : 1 200 €
- ☞ POINT ACCUEIL EMPLOI : 5 836 €
- ☞ AUTRES ASSOCIATIONS : 5 422 €

AIDE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

- ☞ AUDIAR (AGENCE D'URBANISME) : 300 €
- ☞ ASSOCIATION DES MAIRES : 900 €
- ☞ ARIC : 709 €



EDUCATION

54 402 €

SÉCURITÉ

- ☞ GENDARMERIE : 4 865 €
- ☞ PRÉVENTION ROUTIÈRE : 100

COMICE AGRICOLE

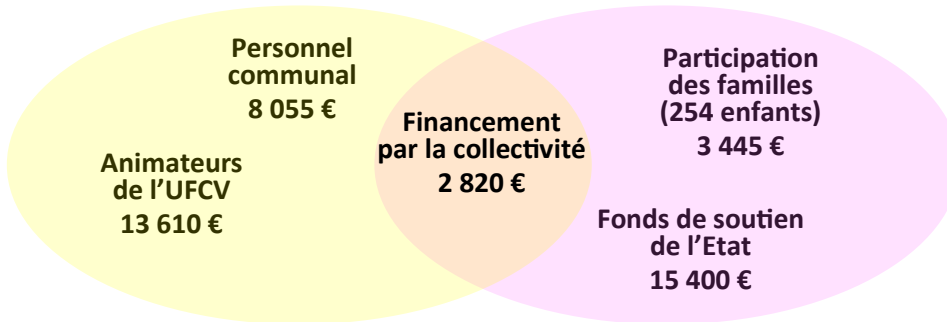
1 353 €

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

- ☞ ACTION FONCIÈRE (RENNES MÉTROPOLE) : 23 858 €
- ☞ SYNDICAT DU BASSIN DU MEU : 2 800 €

Les TAP : retour en chiffres sur l'année scolaire 2015/2016 -

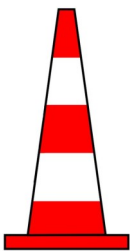
Les TAP sont mis en place à Cintré depuis la rentrée scolaire de 2014. Pendant 3 heures par semaine, les enfants peuvent ainsi participer à des activités encadrées par des animateurs de l'UFCV, ainsi que par du personnel communal mis à disposition à cet effet.



Une participation financière est demandée aux familles :

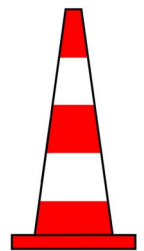
- 15 €/an pour 1 enfant
- 25 €/an pour 2 enfants
- 30 €/an pour 3 enfants ou plus

- L'investissement -



La section d'investissement s'équilibre à 1 095 870 €. Parmi les dépenses, on retrouve :

- le remboursement du capital des emprunts : 170 630 €
- la participation à la piste d'athlétisme à Le Rheu : 7 327 €
- la participation au pôle tennis à L'Hermitage : 69 430 €
- des opérations d'équipement : 541 434 €



Les travaux de la Mairie -

Les services de la Mairie sont installés dans le bâtiment de la place du Chêne Vert depuis 1999. Il s'agit d'une ancienne usine datant des années 70. Les ouvertures étaient en simple vitrage et les murs extérieurs ne possédaient pas d'isolation, cela entraînant une surconsommation énergétique.

Les travaux d'amélioration de la Mairie, bien que nécessaires, représentent presque 15 % des dépenses en opérations d'équipement, soit 76 496 €. Un petit décryptage s'impose !

LES DÉPENSES

- ☛ Remplacement des 18 ouvertures : 24 540 €
- ☛ Porte automatique entrée accueil : 5 244 €
- ☛ Isolation extérieure : 46 712 €

Total dépenses : 76 496 €

LES RECETTES

- ☛ Fonds de soutien à l'investissement local : 50 000 €
- ☛ Prime Certificats d'Economie d'Energie : 642 €
- ☛ Fonds de compensation pour la TVA : 15 300 €

Total recettes : 65 942 €

Coût de l'opération pour la commune : 10 554 €

De plus, des travaux de couverture sont également prévus sur toute l'aile ouest (bibliothèque, bureaux du Maire et des Adjointes, salle de réunions) pour la somme de 51 400 €, afin de pallier aux problèmes d'étanchéité constatés sur cette partie de la toiture.

Ces améliorations devraient permettre une baisse significative des consommations et dépenses énergétiques de ce bâtiment.

- Le Pôle Enfance Jeunesse Associations : où en est-on ?

Dans la continuité de la réflexion menée en 2016 au sujet de l'implantation d'un Pôle Enfance Jeunesse Associations, une consultation est actuellement en cours afin de nommer un assistant à la maîtrise d'ouvrage, chargé d'établir un avant-projet chiffré. La prochaine étape sera le choix du maître d'œuvre.

Les Amis du Palet

Suite à notre assemblée générale qui s'est déroulée le 4 février 2017, le bureau reste le même qu'en 2016. Cette année, l'association compte 65 adhérents qui se retrouvent le mercredi et le vendredi à la salle du Cormelet pour un après-midi de jeu de palet agréable, dans la joie et la bonne humeur. Après l'assemblée générale, nous nous sommes retrouvés pour un repas convivial avec blagues et chansons au Restaurant du Centre.

Programme à venir :

10 juin : cochon grillé au restaurant scolaire (ouvert à tous).

29 juillet : concours annuel au terrain de foot.

Le Président et le bureau remercient la municipalité pour le prêt des salles, le Président du foot pour le prêt du terrain, le Président du Comité des fêtes pour le prêt de stands.



En photo, les gagnants du C.S.P.F. 2016 et les membres du bureau.

Le comité des fêtes



Courses cyclistes :

La première manifestation organisée par le Comité des Fêtes de Cintré en collaboration avec le VC Chavagne a été un vif succès, malgré une météo capricieuse. Les quatre courses ont permis aux amoureux de la petite reine d'en avoir plein les yeux tant par le nombre de coureurs (446 coureurs) que par leur qualité (depuis plusieurs années cette manifestation est disputée par les meilleurs de la région).



La braderie :

Pour la première fois, cette année, des réservations ont été mises en place.



Le Comité des Fêtes de Cintré remercie tous les bénévoles, l'Association des Compagnons de la Pierre Blanche de Saint Gilles pour leur participation active lors de la braderie, les sponsors et la Mairie de Cintré qui les soutiennent et reçoit avec plaisir tous ceux qui souhaiteraient faire partie de notre sympathique groupe. De telles manifestations ne pourraient voir le jour sans leur adhésion.

Chapelle Cintré Basket

Les résultats sportifs

La 2ème phase du championnat se poursuit ; la saison n'est pas terminée, rien n'est joué ! Nous vous attendons toujours nombreux, sur les bancs des salles de Cintré et de la Chapelle, pour encourager les équipes !

Revenons sur la très belle qualification de l'équipe U15M au tournoi de la Mie Câline. Nos joueurs ont gagné les qualifications départementales à Montfort. Ils doivent passer par les qualifications régionales pour valider leur billet pour leur présence au tournoi national à St Jean de Monts le premier week-end de juin.



Les instants festifs

Diverses animations ont ponctué la fin de la 1ère période puis le début de la 2nde période :

- le goûter de Noël a eu un franc succès avec 150 participants enfants et adultes ! Au programme : des jeux, un goûter, des photos (sur le site du CCB « onglet Photos ») dans un esprit festif !



- la galette des rois le 20 janvier 2017 à la cantine de Cintré qui a réuni beaucoup de licenciés et leurs familles (120 adultes et 75 enfants), dans la convivialité et la bonne humeur ! Ce fut l'occasion pour notre président de remercier les coaches pour leur investissement chaque samedi aux côtés de vos enfants ainsi que tous les bénévoles.



- le lancement du livret du CCB avec les photos de toutes les équipes, et à l'intérieur, surprise ! un ticket de tombola ! la vente se poursuit (tous les samedis dans les salles de basket) avec encore plusieurs tirages au sort et des lots à gagner ! Merci à vous tous d'avoir contribué à cette vente, au profit du club !



L'opération Bois : le samedi 18 février. 20 cordes de bois ont été livrées ! Très belle performance pour cette équipe de courageux que nous remercions !!



Les futures dates à retenir sont :

La journée du CCB suivie du repas de fin de saison : le samedi 13 mai. **NOTEZ CETTE DATE !** Des détails sur cette journée vous seront communiqués ultérieurement.

Retrouvez toute l'actualité du club, les horaires de match sur notre site internet <http://www.chapellecintrebasket.fr/>

Raquette d'or tennis de table

Le club regroupe les communes de L'Hermitage, Cintré et la Chapelle-Thouarault. Pour la saison 2016-2017, le nombre de licenciés est de 55 joueurs. 4 équipes séniors sont engagées : le samedi, 2 équipes en Départementale 2 et une en Départementale 4 ; le mardi : une en Départementale 3. Il y a également des compétitions jeunes.

Hormis les compétitions, il est également possible de pratiquer le Ping en loisirs sur différents créneaux à L'Hermitage et la Chapelle-Thouarault.

Pratique

Pour tout renseignement, contactez Michel Denais, secrétaire du club au **02.99.07.67.81.**
par mail à atllaraquettedor.micheldenais@orange.fr
ou consulter le site raquettedor.kalisport.com



Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale



La ludothèque Intercommunale Tournéville du CIAS à l'ouest de Rennes est un lieu convivial et un espace de jeu pour tous. Il est possible d'emprunter des jeux et des jouets pendant 3 semaines et de venir jouer sur place en famille ou entre adultes. Elle se situe à la Ferme du Pâtis, Route de Cintré à Mordelles.

Des animations ludiques (soirées ou après-midi jeux, animations à thèmes, animations dans les écoles, centres de loisirs, structures d'accueil...) sont proposées dans les sept communes du territoire.

Le Bébéludo, un temps de ludothèque consacré aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, se déroule tous les derniers jeudi du mois entre 9h30 et 11h30 à la ludothèque (sur réservation).

Une **soirée jeux** (à partir de 6 ans) se déroule à la ludothèque chaque trimestre.

Sans oublier l'emprunt de jeux géants le temps d'un week-end pour animer des événements familiaux (anniversaire, mariage...).



Ludothèque Intercommunale Tournéville

Ferme du Pâtis
Route de Cintré
35310 MORDELLES
Tél : 02 90 02 36 83

Mail : ludothèque@cias-ouest-rennes.fr
Site : www.cias-ouest-rennes.fr

Horaires

Mardi : 16h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 15h00-19h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 10h00-12h30

Horaires Vacances scolaires (sauf Noël)

Mardi/Mercredi/Vendredi :
10h00-12h30 et 15h00-19h00



Jeu sur place

Adhésion annuelle

Emprunt

Carte 12 jeux ou à l'unité
Réduction possible
sur présentation d'un justificatif

Animations ouvertes à tous sur les 7 communes
(Bréal-sous-Monfort, Chavagne, Cintré, Le Rheu,
Mordelles, St Gilles, Vezin-le-Coquet)

Malles Anniversaires pour tout événement

N'hésitez pas à venir vous renseigner



Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes
Pôle Petite Enfance ~ Ludothèque Tournéville



Cette année, la **fête mondiale du jeu** se déroulera à Chavagne le **samedi 27 mai** entre 10h et 17h.



« MONA LISA » : UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Une personne âgée de plus de 75 ans sur 4 souffre de la solitude en France. C'est la strate de population la plus touchée par l'isolement social, même si d'autres catégories sont concernées :

des « précaires » au plan économique,
des gens en rupture familiale,
des jeunes.

Une inégalité entre les genres est aussi bien réelle puisque les femmes sont plus représentées que les hommes sur ce tableau inquiétant, indicateur d'un mal de société.

Ce que l'on constate au plan national, se décline par région, par département, par territoire. Le CIAS à l'Ouest de RENNES a voulu s'inscrire dans cette mobilisation, cette lutte contre l'isolement qui génère des effets très délétères au plan de la santé, allant parfois jusqu'à la perte du goût de vivre.



L'AIDE AUX AIDANTS : QUAND ON PARLE D'AIDANTS, DE QUI PARLE-T-ON ?

C'est le conjoint ou l'épouse d'une personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap qui lui dispense chaque jour, parfois chaque nuit, l'aide et les soins nécessaires à son maintien à domicile.

Parfois, le ou les aidants sont les enfants de parents devenus dépendants qui s'organisent entre activité professionnelle et vie privée pour venir en aide à leurs parents. L'aidant peut aussi être une personne attentionnée qui n'est pas de la famille, mais un ou une amie, voire un voisin, une voisine.

On parle alors d'aidants familiaux ou de proches aidants. Dans tous les cas de figure, ces aidants impliqués dans l'accompagnement et les soins de la personne requérant de l'aide, et malgré la présence ou l'intervention de professionnels, sont les garants du maintien à domicile.

Pour pérenniser ce maintien à domicile souhaité, ou pour différer une entrée en structure, il convient de "soulager" ces aidants qui s'épuisent, il convient de leur permettre du répit, de leur proposer de se ressourcer, de prévenir une dégradation de leur état de santé.

Comment se manifeste concrètement cette lutte contre l'isolement ?

Par le repérage de situations signalées par des professionnels, des médecins, des voisins, des élus...

Par l'établissement d'un contact sans être intrusif

Par des visites de courtoisie (*constitution de binômes rendant des visites en fonction d'objectifs visés et de rapport de situation a posteriori*)

Par de l'aide au transport

Par la proposition de ressourcement à partir du Lieu « La Longère »

Par le tissage d'un réseau d'équipes citoyennes dans une démarche citoyenne et solidaire sur un périmètre établi...

Par la formation de bénévoles et la création « d'outils »...

Qui en sont les acteurs ?

Les professionnels du CIAS et notamment les services d'aides à domicile et les personnels intervenant au lieu ressource La Longère sous l'égide de la médiatrice socio-culturelle

Les bénévoles de l'association PART'AGES qui fait l'objet d'une convention de partenariat avec le CIAS

D'autres bénévoles qui souhaitent s'engager dans cette démarche

Les élus des Communes membres du CIAS

C'est ce à quoi le CIAS à l'Ouest de Rennes s'emploie avec ses agents affectés au service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) mais aussi avec les bénévoles regroupés en association (PART'AGES) faisant l'objet d'une convention de partenariat.

Comment ?

Par la possibilité de fréquenter le lieu ressource intercommunal dénommé "LA LONGÈRE".

Par une écoute et des contacts réguliers,

Par des informations ou formations relatives à la pathologie dont est atteinte la personne aidée, afin de mieux comprendre les comportements et les besoins,

Par la possibilité de prendre des vacances, en mettant en place une organisation adaptée,

Par une rupture de l'isolement souvent induit.

Récemment, le CIAS a mis en place un groupe de parole des proches aidants.

Gratuit. Le vendredi après-midi, tous les 15 jours.

Le CIAS propose également une formation pour les aidants. Gratuit.

Renseignements et inscriptions auprès de

Céline ROUALDES, psychologue, au 02.23.41.28.01.

ou 02.90.02.36.36. et croualdes@cias-ouest-rennes.fr

LA LONGÈRE

Ouverte en Décembre 2013, cette structure très innovante est avant tout un lieu de passage, de rencontres facilitées par l'existence d'un Café Campagne géré par des bénévoles (association PART'AGES), deux volontaires en service civique et des agents du CIAS en fonction d'un planning adapté.

La Longère est aussi dotée d'une salle multifonctionnelle pour des activités de prévention santé (sophrologie, taï chi, expression corporelle, danse, théâtre ...) mais aussi de conférences ou réunions à thème.

Un atelier culinaire, une salle d'activités manuelles ainsi qu'une salle de réunion viennent compléter cet équipement sur un premier niveau, l'étage étant le siège du service polyvalent d'aide et de soins à domicile.

Les extérieurs sont aménagés au coeur d'un parc de verdure, avec la présence d'un kiosque à musique pour des animations de plein air, l'été.

Ce lieu ressource intercommunal, à Mordelles et situé à proximité d'un arrêt du réseau de bus de Rennes Métropole, a fait l'objet de la création d'un poste de médiatrice socioculturelle, pour l'encadrement des divers intervenants, bénévoles, salariés, volontaires en service civique. L'agent fait aussi le lien avec les référents (relais) identifiés dans les Communes autres que Mordelles et membres du CIAS.

Le concept est celui du répit par le ressourcement en essayant de s'adapter aux souhaits des publics qui deviennent des adhérents, par le biais d'une cotisation modique annuelle (35€).

N'excluant personne tout en ciblant en priorité les aidants de personnes âgées ou en situation de handicap mais aussi les personnes souffrant de solitude et d'isolement social, La Longère est repérée sur le territoire et bénéficie de l'implication importante des bénévoles de l'association **PART'AGES**. Ces derniers, assurent du transport, animent des ateliers, tiennent des permanences, font des visites à domicile.

Nous sommes dans une organisation atypique, qui associe dans une démarche citoyenne participative, des acteurs du territoire.

Néanmoins, et pour que ce « dispositif » intercommunal joue complètement son rôle en couvrant la totalité du territoire du CIAS, nous délocalisons certaines activités sur des salles communales, en concertation avec les référents communaux. La tenue de « causeries » sur des thèmes du quotidien (« Comment éviter les arnaques ? » « Faire des dons et legs... » etc...) est un exemple d'animations « exportées » à la demande sur les communes membres intéressées.



**La Longère est ouverte du lundi au vendredi,
de 10h00 à 18h00.**

Informations au 02 90 02 36 36
Contact : laalongere@cias-ouest-rennes.fr

Activités commerciales & professionnelles

Alimentation générale, boucherie-charcuterie-traiteur, gaz, point « poste » et relais colis, point vert (Crédit Agricole), point bleu (Crédit Mutuel), Ouest-France et presse, Française des jeux :

CHOQUET Frédéric - PROXI

15 place du Centre
02.99.64.07.24

Ateliers :

FLEUR DE SEL/ LAVAZAY Valérie

accessoires de mode et de déco au crochet, rideaux au crochet sur mesure.

10 résidence Saint Roch
06.32.70.77.77

valerie.lavazay@laposte.net

ROSÉE VERRE CRÉATIONS

LEBRETON Chloë

Travail du verre au chalumeau.

12 rue Paul Gauguin
06.23.69.37.83

www.rosee-verre.com

couleurandco.blogspot.com

Bar-restaurant :

GABORIT Jean-Jacques

Restaurant du Centre

5 place du Centre
02.99.64.16.33

Boulangerie – pâtisserie

Point vente STAR + Ouest-France :

DOUDOUX Eric - AR BARA

5 place du Chêne Vert
02.99.64.16.24

Bureau d'études bâtiment :

(permis de construire)

BAUCHÉ Chantal

19 rue de l'Hermitage
02.23.35.45.10

Caviste :

L'ART DU VIN

5 « La Barbais »
02.99.64.16.43

Charpentier :

LEBRETON Pascal

12 rue des lfs
02.99.64.17.23.

Coiffeuses à domicile :

GOVEN Sylvie

7 impasse du Cormelet
06.12.33.50.50.

ISAB'ELLE et LUI

26 rue Paul Gauguin
06.74.48.14.00.

Détection réseaux—fuites d'eau—réparations :

Entreprise B.D.R.

BOSCHER DÉTECTION RÉSEAUX

5 bis impasse du Cormelet
06.10.607.607.

Entretien mécanique à domicile :

TUAL SERVICES

rue de la Nouette
07.86.58.83.68.

Équitation :

HEIM Carine

CINTRÉQUESTRE

6 « Les Bordes »
02.99.64.12.90

Formation :

NÉRAUD Elisabeth

Cours particuliers, entreprises : formation individuelle ou collective en orthographe.

Particuliers (adultes/enfants) : formation en orthographe et en techniques de mémorisation et d'apprentissage (mindmapping).

Chèques CESU acceptés.

06.47.70.01.30

elisabeth.neraud@orange.fr

www.heol-formations.fr

Garagiste –mécanicien :

AUTO REN

Z.A. du Moulin - rue du Puisatier
02.90.22.71.73 - 06.19.83.04.70 -

06.51.65.12.56

Lavage vapeur ou haute pression :

GUIGNET Jean-Philippe

AZUR VAPEUR

6 chemin du Pâtis Cochet
06.65.03.03.50.

Location-vente-maintenance d'instruments de mesure géophysique appliquée :

A.B.E.M. France

CADIOU Valérie & RUAULT René

Z.A. du Moulin – rue du Puisatier
02.99.85.16.54

Magnétiseur - soins énergétiques :

MESLÉ-BECKER Jeannine

4 rue Paul Gauguin
06.70.81.77.08

Plomberie chauffage, énergies renouvelables :

EC THERMIE

ZA du Moulin - Rue du Puisatier
02.99.22.15.11 / 06.70.80.42.89

Salon de coiffure mixte :

REBOURS Roselyne

11 place du Centre
02.99.64.05.11

Tapissier :

LEBRET CONFORT

1 rue des lfs
02.99.64.01.25

Taxis :

BESNARD Yann

06.80.71.75.64

URVOIX Patrice

02.99.64.12.49

Services à la personne :

ROULLIER Denis

Règlement par chèque « EMPLOI SERVICE »

Entretien espaces verts & maçonnerie
4 rue des Châtaigniers

02.99.64.08.66 / 06.61.12.81.34

SOS BRICO JARDIN

RENAULT Pierre-Yves

Règlement en chèque CESU.

Entretien jardins et espaces verts, petits travaux de bricolage.

Le Moulin à Vent

06.21.58.14.01

Travaux publics - terrassement - assainissement - gestion de paysage :

Entreprise Jean-Claude CHAUVEL

1 « La Boffetière »
06.86.70.49.73

Travaux publics – terrassement :

Entreprise Fabrice DURAND

10 « La Bonnemais »
06.79.52.85.05

Vente à domicile :

Elevage RENAUDIN

(vente de viande bovine)

2 « Bintin »

02.99.64.10.10 et 06.17.65.87.64

Les galettes de Flo

Crêpes et galettes artisanales

27 rue de L'Outre Pré
lesgalettesdeflo@sfr.fr

06.35.42.49.30.

Professions libérales

Infirmières :

BECDELIEVRE Axelle
LE BREC Marie-Eve
 3 bis Place du Centre
 06.16.77.77.37

Kinésithérapeutes :

PASQUIER-MOREL Sylvia
BAUDRIER Charlotte
BÉASSE Antoine
 3 impasse du Cormelet
 02.99.64.18.18

Médecins :

BREMOND Emmanuelle
PARIS Alain
 2 rue des Hortensias
 02.99.64.08.28

VIE PRATIQUE

Etat-Civil

Naissance :

NOGUES Arthur, 1 rue de l'Outre Pré.

Urbanisme

Permis de construire en cours d'instruction :

PIQUE Arnaud et MENARD Mouna, ZAC du Moulin, maison.
 PERSAIS Yoann, ZAC du Moulin, maison.
 NDIONE Papandipali, Le Clos de la Vallée, maison.
 AUDO Cédric et DUPRÉ Nathalie, rue de la Baurade, Lot 2, maison.
 AUDO Cédric et DUPRÉ Nathalie, rue de la Baurade, Lot 3, maison.

Permis de construire modificatif en cours d'instruction :

MARTY, Le Clos de la Vallée, création fenêtre sud-est.

Déclaration préalable en cours d'instruction :

COLLET Sozig, 15 rue des Hortensias, cellier et garage.
 METIVIER Carl, 2 impasse du Rémoleur, clôture.
 TEXIER Patrick, 12 rue de l'Outre Pré, extension.
 GAEC La Boffetière, abattage d'arbres.
 DUMON Sébastien, 1 Le Clos Margotte, ravalement.
 ROZÉ Jean-François, 1 La Barbais, création fenêtre et fermeture garage.
 DUPRÉ André, Le Moulin à Vent, division de parcelle.
 LEMARCHAND Denis, 9 rue du Canut, création fenêtre de toit.

Déclaration préalable (autorisation accordée) :

TERTRAIS André, 6 allée des Bruyères, portail.
 LOZACH Alain, 13 impasse du Cormelet, clôture.
 Mairie de Cintré, 7 place du Chêne Vert, changement fenêtres et ravalement.
 Mairie de Cintré, 2 place du Centre, changement fenêtre en porte.

Le recensement



Dès la date anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes, filles et garçons, doivent se présenter en mairie avec :

- le livret de famille
- leur carte d'identité
- un justificatif de domicile (facture établie au nom des parents).

L'âge minimal pour l'inscription en auto-école a été abaissé à 15 ans.

Cependant, l'âge à partir duquel les jeunes français doivent se faire recenser n'a, quant à lui, pas été modifié.

Ces jeunes gens n'ont pas à justifier de leur situation vis-à-vis des obligations du service national (attestation de recensement) pour une inscription en auto-école.

A noter :

Se faire recenser avant 16 ans est impossible.

Plus d'infos sur : www.defense.gouv.fr/jdc

Les Cerclades à Cintré

COOP DE CONSTRUCTION lance la commercialisation d'un programme de maisons individuelles en location accession dans le lotissement du Clos de la Vallée: **LES CERCLADES**

6 maisons individuelles à ossature bois, T4 évolutives T5, sont proposées à de futurs propriétaires résidents sous conditions de ressources.

T4 avec 3 chambres, 85 m² habitables + abri : 175 000 €

T5 avec 4 chambres, 100 m² habitables + abri : 190 000 €

Une aide forfaitaire de 4 000 € par ménage est octroyée.



Devenez propriétaire grâce à la location accession (PSLA) :

- Prix encadré
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Aides de Rennes métropole
- Pas d'appel de fonds durant la construction
- Garantie de rachat et de relogement
- TVA réduite (5.5%)

A noter :

COOP DE CONSTRUCTION

17, boulevard de la Tour d'Auvergne

35000 RENNES - 02 99 35 01 35



Aide à Domicile en Milieu Rural

En 2017, l'ADMR 35, toujours jeune, fêtera son 70ème anniversaire.

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne. Fort de 54 associations réparties sur le territoire départemental, le réseau ADMR est un partenaire de premier plan pour le Département en matière de solidarités territoriales et humaines. Ce sont chaque jour 2000 salariés et près de 1600 bénévoles qui agissent auprès de plus de 20000 bénéficiaires pour apporter un service à domicile en matière d'autonomie, d'aide à domicile, d'accompagnement des familles, de soin et de santé. Une conviction et un engagement qui méritent d'être salués. Il faut admirer la volonté des bénévoles et leur investissement, les féliciter et les encourager à poursuivre le travail de qualité qu'ils exercent chaque jour avec bienveillance et bienveillance vis-à-vis des personnes.

"L'ADMR Les Rives du Meu recherche sur la commune de Cintré un(e) bénévole relais pour renseigner les personnes ayant besoin d'aide.

Cette ou ce correspondant transmettra ensuite les demandes au siège de l'association à Chavagne qui assurera la mise en place des interventions. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières.

La formation est assurée. Ce poste conviendrait à une ou un jeune retraité disposant de quelques heures par semaine.

Merci de vous adresser à l'association."

A noter :

ADMR Les Rives du Meu

9, Avenue de la Mairie

35310 CHAVAGNE

rivesdumeu.asso@admr35.org



L'Ille et Vilaine confrontée à un manque d'eau : agissons, économisons !

Le département connaît depuis plusieurs mois une sécheresse sans précédent.

La persistance de conditions anticycloniques sur la France durant cet hiver a en effet des conséquences sur l'alimentation en eau potable en Ille-et-Vilaine : avec un déficit de pluviométrie de 200 mm, les nappes et barrages n'ont pas pu se recharger suffisamment. Cette situation a conduit la préfecture d'Ille-et-Vilaine à prendre, du 24 février au 31 octobre 2017, un arrêté d'état d'alerte sécheresse.

Ce type d'arrêté en période hivernale est exceptionnel.

La Collectivité Eau du Bassin Rennais, qui fournit l'eau potable à 56 communes du Bassin Rennais, dont Cintré, a dû passer la gestion de ses 12 ressources en mode "sécheresse".

Le but : limiter tout risque de rupture d'approvisionnement en réduisant le prélèvement dans les nappes et en stockant de l'eau dans barrages. Ces modifications sont prévues dans les schémas mais restent rares. Fin mars, elles ont permis de préserver 4 000 000 de m³ supplémentaires dans nos stocks par rapport à un fonctionnement normal : c'est déjà 50 jours d'autonomie gagnés pour l'automne prochain !

En tant que consommateur d'eau, vous pouvez agir.

Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :

- interdiction de laver les façades ou les toitures,
- interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles,
- interdiction de remplir les piscines,
- interdiction d'arroser les pelouses.

Vous pouvez aussi suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces, à appliquer dès aujourd'hui :

- Limiter votre douche à **5 min par jour** et ajuster au mieux le remplissage de la baignoire.
- Éteindre **l'eau qui coule inutilement** lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle.
- Faire tourner votre lave-linge et lave-vaisselle à **plein**.
- Pensez à la **récupération d'eau de pluie** pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

De nombreuses communes se sont d'ailleurs engagées dans des diagnostics d'économies d'eau, issus du programme ECODO, pour réduire les consommations des bâtiments communaux : école, gymnase, WC...

ECODO
JUSTE L'EAU QU'IL FAUT !

L'eau potable est un bien précieux, économisons-la !

Pour plus de renseignements ou de conseils, vous pouvez contacter la Collectivité Eau du Bassin Rennais :
contact@ebr-collectivite.fr

Pour des conseils pratiques rendez-vous sur :
<http://www.eauidubassinrennais-collectivite.fr/gestion-du-service-de-l-eau/74-economies-d-eau.html>



BARRAGE DE LA CHÈZE À NIVEAU BAS



Infos utiles

www.ville-cintre.fr**Mairie** 02.99.64.16.31

Lu.	13h30-18h
Ma. 9h-12h	13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je. 9h-12h	13h30-17h30
Ve. 9h-12h	13h30-17h30
Sa. 10 h-12 h	

Bibliothèque 02.99.64.40.51

Me 10h-12h	15h-18h
Je.	16h30-18h
Ve.	16h30-18h
Sa. 10h-12h	

Déchèterie

A Mordelles	0800.01.14.31
Lundi au samedi sauf mardi	9h-12h 14h-18h

N° urgence

Pompiers	18 (fixe) 112 (mobile)
Médecin	15
SAMU	15
Gendarmerie	02.99.60.40.12
Pharmacie de garde	3237
Infirmières	06.16.77.77.37
Kinésithérapie respiratoire	02.99.64.18.18
Violences conjugales	02.99.54.44.88

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne

Poussez les portes d'un jardin amateur entretenu sans pesticides, pour découvrir les solutions de jardinage au naturel !

Samedi 10 et dimanche 11 juin 2017

il y a forcément des jardiniers amateurs près de chez vous pour échanger des solutions de jardinage respectueux de l'environnement, limitant la pollution de l'eau et la production de déchets verts.

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne, c'est tous les deux ans des acteurs du tourisme et de l'environnement* qui se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin.

Des jardins à visiter et des jardiniers à rencontrer !

Perte de biodiversité, problèmes de santé publique... Nombreux sont les jardiniers qui s'engagent dans une démarche « zéro pesticides ». L'opération invite les curieux à aller à leur rencontre dans les jardins proches de chez eux. Comment lutter contre les pucerons dans ses rosiers ? Comment entretenir ses allées sans désherbant ? Comment favoriser la biodiversité à l'échelle de mon jardin ? Des questions qui trouveront réponses dans les jardins les 10 et 11 juin 2017 !

Toutes les informations, la carte des jardins géo localisés, les horaires d'ouverture et les animations dès le mois de mai sur :

www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Pour rappel, les jardiniers ouvrent leur espace privé, merci de respecter les lieux et les horaires d'ouverture (variables pour chaque jardin).

Contactez vos élus

N'hésitez pas à contacter vos élus

Par mail à

mairie.cintre@ville-cintre.fr

Par courrier adressé à :

Mairie ,7 place du Chêne Vert 35310 Cintré

Informations pratiques

Entrée gratuite.

Liste des jardins sur :

www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

avec les adresses, les horaires d'ouverture, les spécificités et les animations proposées, ou par téléphone : 02 99 30 61 28.

Permanences téléphoniques au 02 99 30 61 28

du lundi au vendredi : 9h-12h30/14h-17h.

Permanences exceptionnelles samedi 10 juin (9h-17h) et dimanche 11 juin (9h-16h).

**Opération co pilotée par la Coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la consommation et de l'environnement, le Département des Côtes d'Armor, la Maison de la Bio 29, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, Bretagne Vivante et les Bassins Versants de Bretagne.*

Cette action s'inscrit dans le programme « Défi Territoire sans pesticides ».

Source : Maison de la consommation et de l'environnement, 48 Bd Magenta 35000 Rennes. 02.99.30.35.50.

info@mce-info.org

www.jardineraunaturel.org



Directeur de la publication : Jacques RUELLO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

Pour recevoir le BIC Trimestriel par Newsletter , formulez votre demande par mail adressé à bic.cintre@ville-cintre.fr